INTERNATIONAL STANDARD

ISO 16122-3

Première edition
2015-03-15

Matériel agricole et forestier — Contrôle des pulvérisateurs en service —

Partie 3: Pulvérisateurs pour cultures arbustives et arboricoles

Agricultural and forestry machinery — Inspection of sprayers in use —

Part 3: Sprayers for bush and tree crops

Reference number
ISO 16122-3:2015(F)

© ISO 2015



COPYRIGHT PROTECTED DOCUMENT

© ISO 2015

All rights reserved. Unless otherwise specified, no part of this publication may be reproduced or utilized otherwise in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, or posting on the internet or an intranet, without prior written permission. Permission can be requested from either ISO at the address below or ISO's member body in the country of the requester.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Published in Switzerland

Contents

Page

Avant-propos ..... **v**
Introduction ..... **vi**
1 Domaine d'application **1**
2 Références normatives **1**
3 Termes et définitions **1**
4 Exigences et méthodes de vérifications **2**
4.1 Fuites et égouttement 2
4.1.1 Fuites statiques 2
4.1.2 Fuites dynamiques 2
4.1.3 Pulvérisation et égouttement sur des parties 2
4.2 Pompe(s) 3
4.2.1 Capacité 3
4.2.2 Pulsations 3
4.2.3 Cloche à air 3
4.3 Agitation de la bouillie de pulvérisation 3
4.3.1 Hydraulique 3
4.3.2 Mécanique 3
4.4 Cuve(s) de bouillie de pulvérisation 4
4.4.1 Couvercle 4
4.4.2 Orifice(s) de remplissage 4
4.4.3 Trémie d'incorporation 4
4.4.4 Compensation de pression 4
4.4.5 Indicateur(s) de niveau en cuve 4
4.4.6 Vidange de la cuve 4
4.4.7 Remplissage de la cuve 4
4.4.8 Dispositif de nettoyage des bidons de produits phytosanitaires 5
4.4.9 Équipement de nettoyage 5
4.5 Appareillage de mesure, commandes et systèmes de régulation 5
4.5.1 Généralités 5
4.5.2 Indicateur de pression 5
4.5.3 Autres instruments de mesure 6
4.5.4 Dispositifs de réglage de la pression 6
4.6 Conduites (tuyauteries et flexibles) 6
4.7 Filtres 6
4.7.1 Présence de filtres 6
4.7.2 Dispositif d'isolement 7
4.7.3 Remplacement des inserts de filtres 7
4.8 Buses 7
4.8.1 Symétrie 7
4.8.2 Égouttement 7
4.8.3 Fermeture 7
4.8.4 Réglage 7
4.9 Perte de charge 7
4.9.1 Généralités 7
4.9.2 Retours compensatoires 8
4.9.3 Distribution 8
4.10 Soufflerie 9
4.10.1 Arrêt 9
4.10.2 Possibilités de réglage 9
4.11 Pistolets et lances de pulvérisation 9
4.11.1 Gâchette 9
4.11.2 Réglage du débit et de l'angle 9

© ISO 2015 – All rights reserved

5 Méthodes d'essai **9**
5.1 Installations d'essai 9
5.2 Pompe(s) de pulvérisation et d'agitation 10
5.2.1 Mesurage de la capacité de la pompe 10
5.2.2 Pulsations de la pompe 11
5.3 Indicateurs de pression du pulvérisateur 11
5.3.1 Spécifications des indicateurs de pression utilisés à des fins de vérification 11
5.3.2 Méthode de vérification de l'indicateur de pression du pulvérisateur 11
5.4 Débitmètres pour le contrôle du volume/hectare 11
5.4.1 Généralités 11
5.4.2 Mode opératoire nº 1: vérification par mesurage du débit aux buses 12
5.4.3 Mode opératoire nº 2: vérification par installation d'un débitmètre étalonné dans le circuit du pulvérisateur 12
5.5 Système de contrôle de la vitesse d'avancement 13
5.6 Débit des buses de pulvérisation 13
5.6.1 Généralités 13
5.6.2 Mesurage avec les buses montées sur le pulvérisateur 14
5.6.3 Mesurage avec les buses démontées de la rampe du pulvérisateur 14
5.7 Perte de charge 14
5.8 Variation de pression à l'arrêt du jet 14
5.9 Répartition de la pression 14
Bibliographie **16**

 © ISO 2015 – All rights reserved

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

L'ISO 16122-3 a été élaborée par le comité technique CEN/TC 144, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, du Comité européen de normalisation (CEN), en collaboration avec le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 6, *Matériel de protection des cultures*, conformément à l'Accord de coopération technique entre l'ISO et le CEN (Accord de Vienne).

L'ISO 16122 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Matériel agricole et forestier — Contrôle des pulvérisateurs en service:*

— *Partie 1: Généralités*

— *Partie 2: Pulvérisateurs à rampe horizontale*

— *Partie 3*: *Pulvérisateurs pour cultures arbustives et arboricoles*

— *Partie 4: Pulvérisateurs fixes et semi-mobiles*

© ISO 2015 – All rights reserved

Introduction

Deux raisons essentielles motivent le contrôle:

— la diminution du risque potentiel de contamination de l'environnement par les produits phytosanitaires;

— une bonne maîtrise de la pression parasitaire avec le plus petit apport possible de produit phytosanitaire.

Afin de sécuriser l'utilisation de produits phytosanitaires dans la production agricole, il est nécessaire de définir des exigences et des méthodes d'essai pour les pulvérisateurs en service. Il s'agit d'une étape importante après avoir normalisé les exigences pour les pulvérisateurs neufs en ce qui concerne les risques pour la sécurité (voir ISO 4254-6) et les risques potentiels de contamination de l'environnement (voir la série de normes ISO 16119).

La normalisation des exigences et des méthodes de contrôle des pulvérisateurs en service prend en compte non seulement la performance initiale du pulvérisateur, mais aussi son utilisation, son entretien et sa maintenance. Il s'agit d'une suite logique si l'on veut asseoir durablement les bénéfices liés à la commercialisation de nouveaux pulvérisateurs de bonne qualité.

Le contrôle des pulvérisateurs en service peut être le fait d'une exigence obligatoire ou relever du volontariat. Dans les deux cas, des exigences supplémentaires, n'entrant pas dans le domaine d'application de la présente norme, sont nécessaires pour la gestion des contrôles. Il peut s'agir par exemple de exigences relatives à la compétence du personnel procédant aux contrôles et à la fréquence de ces derniers.

NOTE Des réglementations nationales ou locales peuvent également s'appliquer concernant les qualification et compétences des inspecteurs.

© ISO 2015 – All rights reserved

Matériel agricole et forestier — Contrôle des pulvérisateurs en service —

Partie 3:
Pulvérisateurs pour cultures arbustives et arboricoles

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 16122, lorsqu'elle est utilisée conjointement avec l'ISO 16122-1, spécifie les exigences et les méthodes d'essai relatives au contrôle des pulvérisateurs pour cultures arbustives et arboricoles en service.

Les exigences concernent principalement l'état de l'équipement eu égard à son risque potentiel pour l'environnement et sa performance pour obtenir une bonne application.

NOTE Les exigences relatives à la protection des inspecteurs pendant le contrôle sont données dans l'ISO 16122-1.

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 5682-2:1997, *Matériel de protection des cultures — Équipement de pulvérisation — Partie 2: Méthodes d'essai des pulvérisateurs à jet projeté*.

ISO 16122-1:2015, *Matériel agricole et forestier — Contrôle des pulvérisateurs en service — Partie 1: Généralités.*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 16122-1 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1
pulvérisateur pour cultures arbustives et arboricoles
machine servant à la pulvérisation de produits phytosanitaires sur cultures arbustives et arboricoles, telles que vignes, vergers ou houblon (y compris les plantes/cultures annuelles), l'application étant principalement dirigée sur les côtés et/ou vers le haut de la cible

Note 1 à l'article: Les caractéristiques des pulvérisateurs pour cultures arbustives et arboricoles sont spécifiées dans le Tableau A.1 de l'ISO 16122-1:2015.

3.2
bidon de produits phytosanitaires
nom générique donné au conditionnement des produits phytosanitaires

EXEMPLE Boîte métallique, bouteille, sachet, sac, boîte.

© ISO 2015 – All rights reserved